



---

**RAPPORT ANNUEL 2009**

**Mécanisme rapide multi-bailleur en appui à la réforme du secteur sécuritaire  
Projet conjoint : « Amélioration de la sécurité humaine dans les zones  
instables de la République démocratique du Congo »**

## I. INTRODUCTION

---

### a. Contexte

Dans des transitions post-conflits, la réforme du secteur sécuritaire est une des conditions préalable au relèvement communautaire et à la stabilisation. Sans sécurité, le développement humain ne peut pas être réalisé. Dans ce contexte, le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), avec l'appui de la communauté internationale, a développé et a mis en œuvre depuis la Transition, une stratégie nationale visant la création d'une Armée nationale. L'organisation réussie du processus électoral à tous les niveaux ainsi que la tenue d'une table ronde sur la réforme du Secteur de Sécurité en février 2008, appelle des réformes profondes parmi lesquelles celles des Forces Armées composées d'éléments de diverses origines militaires et culturels, dans un contexte socio-économique peu favorable. La situation financière et économique difficile du pays ainsi que les différents défis sociaux auxquels le Gouvernement doit faire face, rendent ardue toute action significative en faveur des FARDC et recommandent un appui substantiel des partenaires à la Réforme de l'Armée. En outre, les problèmes de discipline visant certains éléments de l'armée ont, en partie, réduit l'efficacité opérationnelle des troupes. La destruction des infrastructures de base liées à la santé et à l'éducation dans les zones de conflit a aussi provoqué une perte de confiance de la population dans l'Armée. Dans cette phase critique de formation d'une Armée nationale et républicaine, le processus de paix et de reconstruction pourrait être sérieusement compromis si les FARDC ne reçoivent pas immédiatement un appui logistique conséquent, des formations appropriées des officiers et hommes de troupes, notamment en discipline et justice militaires, droits de l'homme, etc.

La Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire est l'une des Composantes du Programme Gouvernance du PNUD RD-Congo, qui gère un portefeuille de projets qui concourent au renforcement de la justice, de l'émergence d'un Etat de droit, de la sécurité et de la paix en R.D Congo en général et en particulier dans sa partie Est (la plus instable), dont le projet conjoint «**Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la République Démocratique du Congo**», dans le cadre du **Mécanisme Rapide Multi-bailleur en appui à la Réforme du Secteur Sécuritaire**, communément appelé «**Post Brassage/Pays-Bas**» : «**Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la République Démocratique du Congo**»,.

Ce projet est financé par les Pays-Bas et sera mis en œuvre conjointement, en collaboration étroite avec les FARDC, par la MONUC, le PNUD et l'UNOPS comme Programme conjoint des Nations Unies ; le PNUD assumera le rôle d'agent administratif ; la MONUC, le PNUD et l'UNOPS sont les agences participantes pour ce projet conjoint.

### b. Objectifs et démarche

Suite à la révision du projet à la suite du comité de pilotage du 9 juin 2009, le but principal de ce projet reste l'**amélioration de la sécurité humaine** dans les zones désignées par le Gouvernement de la RDC à travers un renforcement des capacités opérationnelles des FARDC dans le court terme. L'appui est fourni avec une approche intégrée qui cible non seulement le personnel militaire mais aussi leurs dépendants et les communautés environnantes. Ainsi, le projet combine simultanément les quatre lignes de services suivantes, à travers des mécanismes de mise en œuvre déjà existants :

- **Ligne de service 1 : Appui à la réinstallation du personnel militaire et de leurs dépendants** (facilités d'hébergement y compris les installations sanitaires appropriées) et
- **Ligne de service 2 : Appui à la formation militaire de base** (Procédures de la justice militaire, discipline, droits de l'homme, éducation civique, environnement, et stratégie et opérations militaires).
- **Ligne de service 3 : Justice militaire** (formation du personnel judiciaire et pénitentiaire, réhabilitation de la prison militaire)
- **Ligne de service 4 : Renforcement des services communautaires dans les communautés environnantes** (eau, santé, éducation, réhabilitation des routes, etc.)  
- **Projets communautaires**, dans les zones où seront construits les logements.

## II. ANALYSE DU PROGRES VERS LES EFFETS

---

Le projet concerne l' « Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la République Démocratique du Congo ».

Les objectifs du projet sont: (i) appuyer la réinstallation des militaires et leurs dépendants par la mise en place des logements décents à l'échelle d'une brigade ; les sites retenus se trouvent dans le Sud-Kivu : Nyamunyunyi, Nyangezi et Camp Saïo., (ii) renforcer les capacités des officiers militaires sur des questions spécifiques de droits de l'homme, procédure de justice militaire, discipline, éducation civique, environnement, stratégies et opérations militaires à l'échelle d'une brigade, (iii) renforcer les capacités du personnel du système de la justice militaire sur les textes légaux et la jurisprudence des cours et tribunaux militaires, (iv) renforcer l'accès aux services sociaux de base au profit des militaires et leurs dépendants ainsi la population civile et renforcer la confiance entre les FARDC et les populations civiles dans les zones du projet.

Il est à noter que de manière globale, le projet n'a pas encore atteint les effets escomptés. En effet, la recherche de sites n'ayant pas été assez satisfaisante, il a été proposé au bailleur et au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants de continuer le projet initial du Post-Brassage financé par DFID sur les trois sites du Sud-Kivu, en remplaçant les tentes par des constructions durables et en améliorant les conditions globales des bénéficiaires (latrines et douches, voiries et réseaux divers, électrification, amélioration de certaines infrastructures) à travers l'OIM, en renforçant les projets communautaires dans ces trois sites à travers la CIMIC de la MONUC, en finalisant la réfection de la prison militaire de Kinshasa, ainsi que l'hôpital militaire de Goma à travers l'UNOPS, enfin en finalisant les formations à travers la composante RoL de la MONUC dans le cadre de la ligne de service 4 (Justice militaire/Projet Post Brassage Pays Bas).

Cependant, à l'analyse des produits du projet pour 2009, on peut indiquer que le projet est en bonne voie pour contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire dans la mesure où la pression des militaires et leurs dépendants sur les populations locales va en s'amenuisant et la coexistence pacifique entre ces groupes cibles s'améliore, et ce grâce à l'amélioration du cantonnement en cours, la réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma qui sera tant bénéfique aux militaires et leurs dépendants qu'à la population locale. Par ailleurs la réhabilitation de la prison militaire de Ndolo va permettre de désengorger les centre d'incarcérations civiles, en particulier la prison de Makala, et certaines autres à l'Est et assurer des meilleures conditions dans le respect des droits humains. De même les formations effectuées permettent aux participants de mieux intégrer les formations de base essentielles et aussi ainsi de pouvoir s'en servir afin de rendre leur travail plus impartial au service des populations.

De manière plus spécifique les résultats atteints au niveau de chaque ligne de service se présente de la manière suivante :

- **Ligne de service 1 : Appui à la réinstallation du personnel militaire et de leurs dépendants** (facilités d'hébergement y compris les installations sanitaires appropriées)

### **1° Réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma et Construction/équipement d'une cuisine et d'un bloc opératoire au niveau de la maternité de cet hôpital**

Les travaux de réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma sont réalisés à 95%. Il ne reste que l'acquisition de quelques équipements et le branchement électrique à la cabine SNEL. Toutes les commandes ayant déjà été passées, les équipements sont attendus avant la fin du mois de décembre. la mise en place d'incinérateurs et les facilités d'accès aux soins qui seront offertes aux

militaires contribueront sans aucun doute freiner la propagation du VIH surtout dans le chef des troupes militaires.

Considérant que des bâtiments sont déjà occupés et utilisés (maternité, imagerie), il est recommandé de faire la remise officielle de tout ce qui est fini. La date de l'inauguration officielle cependant sera fixée après que tous les équipements seront acheminés à Goma et installés.

En ce qui concerne les travaux complémentaires de la construction de la cuisine et du bloc opératoire de la maternité demandés par la direction de l'hôpital, une première évaluation a été faite par l'UNOPS. A la demande du bailleur des fonds, l'OIM a été chargée de faire une évaluation contradictoire. Le budget final arrêté sera soumis à la MONUC/CIMIC pour décider de l'opportunité de financer ces travaux par le budget qui lui a été alloué pour les projets communautaires.

## **2° Construction de logements pour militaires et leurs dépendants**

Le projet, sous exécution OIM, a démarré en août 2009. Jusqu'à présent les travaux se sont concentrés sur la construction du camp Saio. Les travaux de relevés topographiques ont été menés à bien par le personnel technique de OIM et le point focal des FARDC dans le Sud Kivu.

Une ébauche du plan masse de plan a été effectuée et doit être proposé pour revue et approbation au point focal de FARDC à Kinshasa. Le plan masse divise le en trois zones : 1) camp existant (affecté au développement d'infrastructures en faveur de la communauté), 2) site en construction pour le logement des troupes, 3) partie affectée à la construction du logement pour les officiers.

De manière détaillée, qu'au niveau de la zone 1 on peut constater que le terrassement est 100% complété. La construction des socles (poses cimentées pour les appuis en acier) est bien avancée. Deux charges de camion des structures métalliques sont arrivées de Kampala et l'assemblage est en cours.

L'avancement de travaux à la zone 2 est estimé à 57% (voir le chronogramme ci-joint). Des employés civils militaires de travaux ont été incorporés aux équipes de travail pour un mixage entre ouvriers militaires et civils - idéalement 50/50, ce qui permettre d'améliorer la coexistence pacifique.

Zone 3 : Le travail de terrassement n'a pas encore commencé et une demande a été adressée à la MONUC afin que le contingent chinois soit disponible pour accomplir cette tâche.

Sur le site de Nyangezi : Des travaux de topographie ont été menés à bien par le personnel de technologie d'OIM et au point de FARDC focal, avec un ingénieur chinois de MONUC. Le plan masse est élaboré et sera transmis rapidement à OIM et aux FARDC à Kinshasa pour approbation.

Sur le site de Nyamunyunyi : Il existe un plan temporaire qui devra être affiné afin de démarrer les travaux en janvier 2010 mais. Cela dépendra aussi de la participation de MONUC pour niveler le terrain.

Des mécanismes de suivi ont été mis en place en vue de permettre la bonne exécution des obligations contenues dans le PRODOC. OIM a effectué un travail de réorganisation au niveau de son bureau de Bukavu : un ingénieur et un logisticien international sont en cours de recrutement. Un coordonnateur des projets a déjà été recruté.

- **Ligne de service 2 : Appui à la formation militaire de base** (Procédures de la justice militaire, discipline, droits de l'homme, éducation civique, environnement, et stratégie et opérations militaires) et **Ligne de service 3 : Justice militaire** (formation du personnel judiciaire et pénitentiaire, réhabilitation de la prison militaire).

## **1° Formations**

Les formations sur le thème justice militaire sont données au profit des :

- agents et cadres de prison, sous l'égide de la Direction de l'administration pénitentiaire militaire du ministère de la Défense nationale, avec l'appui de la section État de droit.
- magistrats, avocats, commandants d'unités, Inspecteurs de Police Judiciaire (IPJ)
- secrétaires, huissiers et greffiers

Ainsi, 120 agents et cadres de prison, dont 30% de femmes ont été formés.

La situation dans l'Est de la RDC a mobilisé à la fois l'énergie et les moyens logistiques des FARDC, les empêchant ainsi d'envoyer plusieurs bataillons en formation. Cependant, le renforcement du niveau d'éducation des militaires sur des questions d'éthique et de protection de la nature a été effectué et a permis de former un total de 785 personnes, soit : 665 intervenants de la justice militaire dans les 11 provinces de la RD Congo (Kinshasa, P Orientale, Bas Congo, Equateur, Kasai Occidental, Bandundu, Kasai oriental, Maniema, Nord Kivu, Sud Kivu et Katanga). Il s'agit de 52 magistrats de siège, 104 magistrats de parquet, 174 Inspecteurs de Police Judiciaire Militaire, 59 greffiers, 39 secrétaires de parquet, 29 huissiers de justice, 91 avocats de barreau, 101 commandants des Régions militaires, 2 Défenseurs militaires, 12 Inspecteurs de la PNC et 2 agents de la justice civile.

## **2° Equipement de la prison militaire de Ndolo**

Les travaux de la réhabilitation de la prison militaire sont achevés. Sur la base du budget préparé par la MONUC/ROL avec l'appui de l'UNOPS, le PNUD/GJS a initié le processus d'acquisition des équipements.

Il est à saluer l'implication du génie militaire dans la réalisation des travaux. Un calendrier doit être établi pour la réception définitive. L'UNOPS devra se mettre en contact avec le génie militaire pour organiser la réception définitive. Quant à la remise officielle d'ouvrages, elle sera organisée après que le PNUD ait achevé l'acquisition des équipements. Cependant, il se pose toujours la question de l'octroi par le gouvernement d'un budget pour l'entretien des prisonniers.

- **Ligne de service 4 : Renforcement des services communautaires dans les communautés environnantes** (eau, santé, éducation, réhabilitation des routes, etc.) - **Projets communautaires**, dans les zones où seront construits les logements.

La MONUC/CIMIC a terminé la phase de l'identification des projets communautaires à appuyer. Quinze projets ont été sélectionnés : 5 autour du camp militaire de Nyamunyunyi, 5 autour du camp militaire de Nyangezi et 5 autres autour du camp militaire Saïo.

Etant donné qu'après la phase d'approbation des projets sélectionnés, il faudra procéder au décaissement, il est rappelé l'urgence de signer la Lettre d'entente que le PNUD a soumise à la MONUC afin d'autoriser le PNUD à effectuer tous paiements pour compte de la MONUC/CIMIC, et qui est encore en discussion au niveau de la MONUC.

### III. PARTENARIATS ET ARRANGEMENTS DE GESTION

---

De façon globale, les partenaires privilégiés du PNUD dans le cadre de ce programme conjoint sont le Gouvernement de la RDC, la population Congolaise en tant que bénéficiaire du programme, les ONGs partenaires d'exécution, la MONUC, l'UNOPS, l'OIM et les autres instances du système des Nations Unies, les bailleurs de fonds, principalement les Pays-Bas, mais aussi DFID et l'EUSEC.

Du point de vue opérationnel, le projet conjoint Post-Brassage/PB a fortement contribué aux interactions entre les responsables du partenariat PNUD, MONUC, OIM et UNOPS. Grâce aux interactions à l'intérieur des rencontres de partage de vues et d'informations d'une part, et aux échanges de courriels via l'internet, un système de collecte des informations permet de produire à la fin de chaque trimestre un rapport conjoint reflétant l'état d'avancement des travaux propres à chaque partie. Néanmoins, l'interaction PNUD/GJS, OIM, UNOPS et MONUC doit être renforcée afin de permettre la réalisation de missions conjointes de suivi et évaluation du programme conjoint dans sa globalité.

De manière plus spécifique, il faut noter les points suivants :

- La mise en œuvre du projet conjoint « Mécanisme rapide multi bailleurs en appui à la réforme du secteur sécuritaire dans les zones instables de la République Démocratique du Congo » (Projet Post Brassage/Pays Bas), est assurée à travers un partenariat diversifié incluant d'un côté le PNUD, l'OIM, l'UNOPS et la MONUC et d'un autre côté le Gouvernement de la RDC à travers le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants et le Royaume des Pays Bas.
- Le PNUD a été désigné comme « agent administratif du projet » chargé de canaliser les ressources aux autres agences des nations unies participantes (UNOPS et MONUC) et de préparer les rapports narratifs et financiers consolidés sur base des rapports fournis par chaque organisation participante.
- Le dispositif d'exécution du projet est composé (1) d'un comité de pilotage, (2) d'un agent administratif, (3) de la MONUC, du PNUD, de l'OIM et de l'UNOPS chargées chacune de mettre en œuvre des lignes de service bien déterminées et (4) du Comité Technique lequel existe également dans la mise en œuvre du projet et est l'instance qui permet d'analyser et de sélectionner les questions qui nécessitent l'approbation du Comité de Pilotage. Certains blocages peuvent trouver leurs solutions rapides au niveau du CT et permettre l'avancement du projet.
- Depuis le démarrage du projet, le partenariat a fonctionné sous forme de rencontres d'échanges entre partenaires pour discuter des sujets spécifiques au fur et à mesure de l'évolution des activités. Cependant, le partenariat est à renforcer avec la MONUC et l'OIM afin de faciliter les interactions avec l'Unité de Suivi et Evaluation - USE et réduire le temps d'attente pour la production des rapports conjoints.

### IV. CONTRAINTES

---

#### ***Contraintes programmatiques***

Il y'a toujours un très grand décalage entre la planification des activités et le début de leur mise en œuvre. Cela s'explique surtout par le fait que certains préalables tels la mobilisation des fonds, le recensement des partenaires potentiels dans l'exécution, les questions foncières, en un mot les études de faisabilité technique et financières ne sont pas souvent résolus avant le lancement du projet. Il est vrai que dans un contexte d'urgence, il n'est pas

aisé de passer par ces étapes, mais il est important d'en tenir compte dans la programmation des activités.

### ***Contraintes opérationnelles***

La principale contrainte opérationnelle est d'ordre logistique. En effet l'essentiel du programme devant s'exécuter au niveau des provinces, le seul moyen de déplacement demeure le transport aérien qui jusque là est assuré par les vols MONUC. Malheureusement le planning de ces vols ne se fait pas sur la base des priorités des programmes et il arrive très souvent que des missions importantes soient différées ou annulées faute de place, avec tout ce que cela implique comme répercussion sur le planning des activités sur le terrain. A cela s'ajoutent des contraintes d'ordre naturelles, telles les intempéries caractérisées par des pluies et des vents qui nuisent fréquemment à la continuité des travaux sur les sites d'intervention.

### ***Contraintes institutionnelles***

Elles sont en général d'ordre procédural. L'expérience a montré que nos procédures ne sont pas souvent adaptées au contexte d'urgence et de post conflit.

Par ailleurs, la faible réactivité du Ministère de la défense Nationale dans la prise de certaines décisions importantes pour la mise en œuvre du projet, tels que la désignation des sites d'implantation des casernes pour les familles de militaires, ont contribué grandement au retard dans l'exécution du projet.

Au niveau de la MONUC, les différentes discussions pour la mise en œuvre des projets à impact Rapide – QIPs dans le cadre de ce programme conjoint, n'a pas permis de démarrer ce volet du projet.

### ***Contraintes sécuritaires***

La contrainte sécuritaire est présente dans tous les sites d'intervention, plus particulièrement en Ituri où les FARDC s'opposent couramment aux milices réfractaires au PNDDR, puis récemment au Nord Kivu où les affrontements entre le CNDP et les FARDC ont provoqué le déplacement de milliers de personnes avec comme conséquences immédiates la peur de certaines groupes mayi mayi de désarmer dans une telle situation et l'impossibilité pour certains ex combattants de retourner dans leurs communautés déjà aux prises des belligérants.

## **V. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS/PERSPECTIVES**

---

### **A. LECONS APPRISSES**

Au cours de l'année 2008 la GJS a tiré tellement d'enseignements clés de son programme qu'elle entend organiser une retraite dans le but de capitaliser le journal des leçons apprises initié par l'US&E sur le projet post brassage/DFID en vue de l'amélioration des résultats et de l'accélération de la mise en œuvre du projet post brassage/PB. La tenue de cet atelier permettra de systématiser en un document synthétique les principales leçons mais d'ores et déjà nous reviendrons sur les principales leçons de ce journal quand nous aborderons le cas PBR/DFID.



De façon générale, l'expérience nous a prouvé que deux contraintes majeures ne sont pas de nature à faciliter notre intervention d'opérationnalisation des programmes d'urgence et de grande envergure ; Il s'agit principalement de :

1°) **Procédures** : les procédures du PNUD en matière de sélection des entreprises et de procurement ont été relevées comme faisant partie des principaux problèmes qui ralentissent nos progrès vers les résultats attendus de nos programmes. Il ne s'agit pas de remettre en cause ces procédures qui évidemment ont été conçues pour mettre la garantie du côté de l'organisation afin d'assurer une gestion efficace et efficiente des ressources et de s'assurer d'une bonne conduite de projets, mais il s'agit vraisemblablement de mesurer jusqu'où ces procédures peuvent être appliquées sans altérer la qualité de notre travail. Dans le cas de la RDC, pays en post conflit qui traîne encore les séquelles de la guerre, il a été prouvé au cours de l'année, que le choix de l'entreprise la moins disante n'est pas toujours le meilleur. En réalité les entreprises les moins disantes ne sont pas forcément les entreprises qui facilitent l'atteinte des résultats.

L'enseignement qu'il faudra retenir du choix à opérer c'est qu'il puisse reposer plutôt sur la garantie qu'offre l'entreprise par rapport à l'atteinte des résultats que sur le coût de l'opération, ce qui d'ailleurs répond le mieux au principe de gestion axée sur les résultats. Une telle garantie pourra reposer sur le background de l'entreprise et sur les expériences que certaines agences y compris le PNUD ont vécues avec celle-ci. Par ailleurs, une alternatives à ces contraintes au niveau du procurement est l'établissement d'accord pour le travail en régie avec par exemple le Génie militaire, ou encore l'Office des routes congolais, l'OVD – Office de drainage et voiries.

2°) **la mobilité des biens et des personnes** : La gestion d'un porte feuille de projets aussi importants que ceux de la GJS devrait s'opérer dans un environnement propice aux déplacements des personnes et des ressources, ce qui n'est pas le cas en RDC où la plupart de nos mouvements vers les projets y compris ceux de nos ressources sont assurés par la MONUC faute d'infrastructures routières, alors que par cet itinéraire nous ne sommes pas parmi les prioritaires. Les nombreux débarquements du staff ainsi que le nombre limité de bagages à transporter au profit des projets n'ont été d'aucune aide pour faciliter l'atteinte des résultats. Il faudra dès lors tenir compte de cette contrainte dans la programmation et la planification de toutes nos activités.

Outre ces leçons communes, de manière plus spécifique, voici les leçons apprises et enseignements tirés des quelques mois de mise en œuvre du projet Post-Brassage/Pays-Bas :

- La réponse aux défis sécuritaires en RDC nécessite de gros moyens financiers et un engagement plus prononcé des bailleurs de fonds. L'exploration des sites désignés par le gouvernement a permis de se rendre compte de l'ampleur de l'intervention dans un contexte marqué par une absence quasi totale d'infrastructures d'appui aux forces armées, et de tirer les leçons sur la nécessité d'un appui plus conséquent à ce secteur.
- Au terme de cette période, les activités exécutées par l'UNOPS se sont déroulées normalement grâce à la bonne collaboration établie entre l'UNOPS et les autres intervenants particulièrement l'unité Etat de droit de la MONUC, l'Administration pénitentiaire, la Direction de l'hôpital militaire de Goma et les différents services du corps du génie militaire. Cet acquis sera encore davantage consolidé pour la période à venir pour permettre une meilleure mise en place du projet et l'atteinte des objectifs.
- Une certaine souplesse dans la vision et l'exécution est indispensable pour s'adapter aux réalités du terrain et pour permettre la réalisation des objectifs poursuivis par le projet

- Et selon l'adage : « qui trop embrasse mal étreint », la GJS a tiré la leçon de l'approche peu rentable de la construction simultanée adoptée par le PBR/DFID pour proposer une approche construction en graduel pour le post brassage/PB.

## B. RESUME DES RECOMMANDATIONS/PERSPECTIVES

- Compte tenu de l'expérience au niveau du Post-Brassage DFID, poursuivre les discussions avec le Génie militaire pour l'exécution de travaux en régie.
- Pour éviter les blocages dans l'approbation des projets communautaires comme c'est le cas avec PBR/DFID, négocier le transfert de ce pouvoir d'approbation au Comité Technique du fait qu'il est plus facile à réunir et que le financement des projets communautaires figure au premier plan dans le prodoc.
- Finaliser les discussions pour la mise en œuvre des projets QIPs.

## VI. RAPPORT FINANCIER DE L'AGENT ADMINISTRATIVE (1 JANVIER-31 DECEMBRE 2009)

### 1. Source and Use of Fund

As of the end of the reporting period ending on 31 December 2009, \$10.4 million was deposited into the DRC security sector reform Fund account. Of this amount, \$9.7 million (93 percent) had been transferred to Participating Organizations by 31 December 2009. Table.1 provides an overview of the overall sources, uses, and balance of the SSR as of 31 December 2009

**Table 1. Sources, Uses, and Balance of Fund, as of 31 December 2009, in US\$ Thousands**

	Prior Years	2009	Total as of 31 December 2009
<b>Source of Funds</b>			
Gross Contributions	10,400	0	10,400
Fund Earned Interest Income	134	11	145
Participating Organization Earned Interest Income	0	45	45
<b>Total - Source of Funds</b>	<b>10,534</b>	<b>55</b>	<b>10,589</b>
<b>Use of Funds</b>			
Transfers to Participating Organizations	<b>9,700</b>	<b>0</b>	<b>9,700</b>
From Donor Contributions	9,700	0	9,700
From Earned Interest	0	0	0
Refund of Unutilized Balances on Closed Projects by Participating Organizations	0	0	0
Administrative Agent Fees	42	62	104
Direct Costs: (Steering Committee, Secretariat ... etc.)	0	0	0
Other Expenditures from Earned Interest	0	0	0
Bank Charges	0	0	0
<b>Total - Use of Funds</b>	<b>9,742</b>	<b>62</b>	<b>9,804</b>
<b>Balance of Funds Available</b>	<b>793</b>	<b>(7)</b>	<b>785</b>

Apart from Donor contributions, the other source of funds for the SSR is interest income. The two sources of interest earned income are Administrative Agent (Fund) earned interest, which is the interest earned by the MDTF Office as the Administrative Agent on the balance of funds remaining in the SSR account, and agency earned interest, which is the amount earned by the Participating UN Organizations on the undisbursed balance of SSR funds. As of the reporting period, the fund earned interest of \$11 thousands and the Participating UN Organizations refunded interest earnings of \$45 thousands.

The Administrative Agent fee was charged at the approved rate of 1 percent on deposits and amounted to \$62 thousands as at 31 December 2009 it represents the remaining balance from the part charged on the prior years

## 2. Donor Deposits

The Netherland is the single donor for the joint programme DRC security sector reform (SSR).

A total amount of 10,4million was deposited out of 14million committed.

**Table 2. Total Donor Deposits, cumulative as of December 2009, in US\$ Thousands**

Donor Name	Gross Donor Deposits	
	2007	Grand Total
NETHERLANDS, Government of	10,400	10,400
<b>Grand Total</b>	<b>10,400</b>	<b>10,400</b>

## 3. Transfer of Funds

**Table 3. Transfer of Funds by Participating Organization, as of 31 December 2009, in US\$ Thousands**

Participating Organization	Funds Transferred		
	Prior Years	2009	Cumulative as of 31 Dec 2009
UNDP	7,815	(6,286)	1,529
UNOPS	1,885	0	1,885
IOM	0	6,286	6,286
<b>Total</b>	<b>9,700</b>	<b>0</b>	<b>9,700</b>

In 2009, the standard MOU has been revised then the implementation of some activities have been transferred from UNDP to IOM. To make real these changes, in line with the new agreement, UNDP has returned to the administrative agent the total amount of 6,286 which is transferred to IOM for the implementation of the activities.

## 4. Delivery

**Table 4. Financial Delivery Rates, for 2009 and cumulative as of 31 December 2009, in US\$ Thousands**

	Total Transfers	Cumulative		2009	
		Expenditures	Delivery in %	Transfer	Expenditures
JP – DRC Security Sect Reform	9,700	4,067	41.93	0	3,165
<b>Total</b>	<b>9,700</b>	<b>4,067</b>	<b>41.93</b>	<b>0</b>	<b>3,165</b>

## 5. Expenditure

The highest percentage of expenditure was incurred on other direct costs (35.7 percent), followed by Contracts (34.4 percent), Personnel (26.10 percent), supplies (4.41 percent). The indirect support costs are at 6.7 percent, which is well within the 7 percent specified in the MOU and LOA.

Tables 5.1, 5.3, 5.4 provides an overview of the overall expenditure by categories

**Table 5.1. Total Expenditure by Category and Reporting Period, in US\$ Thousands**

Category	Total Expenditures		
	Prior	2009	% of Total Programme Costs
Supplies, equipment	106	62	4.41
Personnel	184	811	26.10
Training of counterpart	0	0	0.00
Contracts	464	847	34.42
Other direct costs	85	1,251	35.07
<b>Programme Costs Total</b>	<b>839</b>	<b>2,970</b>	<b>100.00</b>
Indirect costs	63	195	6.78
<b>Total Expenditure</b>	<b>902</b>	<b>3,165</b>	

**Table 5.2. Expenditures reported by Participating organizations, cumulative as of 31 December 2009, in US\$ Thousands**

Participating Organization	Transfers		Expenditures		
	Budget Amount	Funds Transferred	2008	2009	Cumulative
IOM	6,286	6,286	0	1,313	1,313
UNDP	8,415	1,529	156	770	926
UNOPS	1,885	1,885	746	1,082	1,828
<b>Total</b>	<b>16,586</b>	<b>9,700</b>	<b>902</b>	<b>3,165</b>	<b>4,067</b>

**Table 5.3. Total Expenditure by Participating UN Organization with breakdown by category, cumulative as of December 2009, in US\$ Thousands**

Participating Organization	Funds Transferred	Total Expenditure	Expenditure by Category						Total	
			Supplies, equipment	Personnel	Training	Contracts	Other direct costs	Programme Cost	Indirect costs	
IOM	6,286	1,313	11	296	0	0	944	1,250	63	
UNDP	1,529	926	71	471	0	11	313	866	60	
UNOPS	1,885	1,828	86	228	0	1,300	79	1,693	136	
<b>Grand Total</b>	<b>9,700</b>	<b>4,067</b>	<b>168</b>	<b>994</b>	<b>0</b>	<b>1,311</b>	<b>1,336</b>	<b>3,809</b>	<b>258</b>	

**Table 5.4. Total Expenditure by Participating UN Organization with breakdown by Category, 1 January - 31 December 2009, in US\$ Thousands**

Participating Organization	Funds Transferred	Total Expenditure	Expenditure by Category						Total	
			Supplies, equipment	Personnel	Training	Contracts	Other direct costs	Programme Cost	Indirect costs	
IOM	6,286	1,313	11	296	0	0	944	1,250	63	
NGO/UNDP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
UNDP	-6,286	770	15	413	0	11	279	718	52	
UNOPS	0	1,082	36	101	0	836	29	1,002	81	
<b>Grand Total</b>	<b>0</b>	<b>3,165</b>	<b>62</b>	<b>811</b>	<b>0</b>	<b>847</b>	<b>1,251</b>	<b>2,970</b>	<b>195</b>	

All expenditures reported for the year 2009 were submitted by the headquarters' of the Participating UN Organizations via the MDTF Office Reporting Portal. As shown in Table 5.2 and Figure 5.3, UNOPS reflected the highest expenditure (96 percent) followed by UNDP (60 percent), IOM (20 percent)